

Conseil d'établissement
Procès-Verbal
Séance du 29 septembre 2021

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école l'Arbrisseau, tenue à la bibliothèque de l'école l'Arbrisseau, le mercredi 29 septembre 2021, à 19h00.

Étaient présents

Aude Bourdon

Parent

Catherine Gagnon

Parent

Henrik Janssen

Parent

Clémence Morin

Parent

Christine Pagé St-Cyr

Parent

Myriam-Isabelle Anctil

Représentante du personnel enseignant (titulaires)

Alexis Coulombe

Représentant du personnel de soutien

Steve Hamel

Représentante du service de garde

Agnieszka Matyjasiak

Représentante du personnel enseignant (spécialistes)

Édith Arsenault

Directrice



1. Ouverture de la séance

1.1 Mot de bienvenue – Vérification du quorum

L'ouverture de la séance se fait à 19 h 03.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Mme Édith Arsenault fait la lecture de l'ordre du jour. Un changement du point 6.2 Classe nature, 2^e année sera remplacé par Journée d'activité.

C.E. 2021/21-09-29-01

Il est proposé par Clémence Morin et appuyé par Aude Bourdon, d'adopter l'ordre du jour modifié.

Adopté à l'unanimité.

1.3 Approbation du procès-verbal de la séance du 16 juin 2021

Mme Édith Arsenault questionne les membres à savoir si des modifications doivent être effectués dans le procès-verbal du 16 juin 2021. Il est demandé par Monsieur Steve Hamel au point 8.2 de retirer les mots par les parents du texte concernant la gestion de la table de départ impliquant des coûts importants qui sont non financés.

C.E. 2021/21-09-29-02	Il est proposé par Steve Hamel et appuyé par Clémence Morin, d'adopter le procès-verbal modifié. Adopté à l'unanimité.
-----------------------	--

1.4 Suivi au procès-verbal de la séance du 16 juin 2021

Mme Édith Arsenault mentionne que la rencontre qui devait avoir lieu le 2 septembre a été annulé avec l'accord de Mme Moise.



2. Intervention du public

Une invitation dans l'Info-Parents du mois d'octobre sera fait. Les parents manifestant leur intérêt à assister aux rencontres seront les bienvenues.



3. Formation du CÉ 2021-2022

3.1 Élections – Postes au sein du CÉ 2021-2022

Pour le poste de président, Mme Clémence Morin manifeste son intérêt pour ce mandat. Appuyé et secondé par Mme Christine Pagé St-Cyr, celle-ci accepte avec plaisir.

Pour le poste de vice-président, Mme Aude Bourdon manifeste son intérêt pour ce mandat. Elle assumera le remplacement du président en cas d'absence de Mme Morin. Aucune autre proposition pour le poste de vice-président. Appuyé et secondé par Mme Clémence Morin.

Pour le poste de trésorier, Monsieur Henrik Janssen manifeste son intérêt. Le trésorier sera responsable du budget du CÉ avec la direction de l'école. Appuyé et secondé par Mme Clémence Morin

C.E. 2021/21-09-29-03	Il est proposé par Mme Christine Pagé St-Cyr et appuyé par Mme Clémence Morin, d'adopter toutes les nominations. Adopté à l'unanimité.
-----------------------	--

3.2 Secrétariat – CÉ 2021-2022

Mme Clémence Morin propose Mme Kim Pagé-Boissonneault pour assurer le rôle de secrétaire pour les séances. Appuyé et secondé par Mme Aude Bourdon.

C.E. 2021/21-09-29-04	Il est proposé par Mme Clémence Morin et appuyé par Mme Aude Bourdon, d'adopter la nomination. Adopté à l'unanimité.
-----------------------	--

3.3 Nomination d'un représentant au Comité de parents CSSDD (substitut)

Mme Clémence Morin assurera le poste de représentante au Comité de parents CSSDD. Un substitut doit être nommé afin de remplacer la présidente en cas d'absence. Mme Aude Bourdon propose sa candidature.

C.E. 2021/21-09-29-05	Il est proposé par Mme Clémence Morin et appuyé par Mme Christine Pagé St-Cyr, d'adopter la nomination de Mme Aude Bourdon comme substitut au Comité de parents du CSSDD. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---

3.4 Dénonciation d'intérêt

Il s'agit d'un formulaire que chaque membre doit remplir et signer. Celui-ci sera transmis par courriel sous peu et devra être retourné dans les meilleurs délais.

3.5 Règles de régie interne

Mme Clémence Morin propose au conseil de modifier quelques coquilles au document des règles de régie interne. Un avis de motion pour modification est demandé et adopté à l'unanimité. Le document sera présenté au prochain CÉ.

C.E. 2021/21-09-29-06	Il est proposé par Clémence Morin et appuyé par Steve Hamel, de reporter l'approbation des règles de régie interne à la prochaine séance. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---

3.6 Calendrier des séances du CÉ 2021-2022

Tenant compte des contraintes des autres comités ainsi que des assemblées générales, Mme Édith soumet un calendrier aux membres du CÉ. Voici les dates qui sont proposés :

Mercredi 29 septembre 2021;
Mercredi 27 octobre 2021;
Mercredi 24 novembre 2021;
Mercredi 26 janvier 2022;
Mercredi 23 février 2022;
Mercredi 30 mars 2022;
Mercredi 27 avril 2022;
Mercredi 1^{er} juin 2022.

C.E. 2021/21-09-29-07	Il est proposé par Mme Clémence Morin et appuyé par M. Steve Hamel, d'adopter le calendrier des séances tel que proposé. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	--

4. Formation obligatoire

En tant que membre du CÉ, une formation doit obligatoirement être faite par le biais de capsules à visionner et de fiches techniques à prendre connaissance. Mme Édith enverra le lien sous peu. De plus amples détails, peuvent être fournis sur des formations webinaire.



5. Rapports

5.1 Rapport du représentant du Service de garde

M. Steve informe les membres du CÉ que le poste d'éducateur pour le groupe des 3^e et 4^e année est enfin comblé. Les membres applaudissent cette bonne nouvelle. Les éducatrices qui forment l'équipe du préscolaire est une équipe de qualité et qui est stable. Les autres postes sont remplis cependant, il y a un fort roulement de substituts.

Des changements au niveau de l'heure du départ des élèves au SdG à la fin de chaque journée ont été apportés. À cet effet, les parents peuvent désormais récupérer leur enfant 5 à 10 minutes après la fin des cours de l'après-midi afin d'avoir une période tampon.

Mme Clémence Morin propose la reprise du cordon pour désengorger. Cette idée a été prise en note.

M. Steve Hamel mentionne la possible mise en place du projet *Amisgest SDG* d'ici les 5 prochaines années. Ce système a été en projet pilote à l'école St-Louis-de-France dans les 2 dernières années.

5.2 Rapport de représentant au Comité de parents

La rencontre est prévue sous peu.

5.3 Rapport de la présidence, correspondance reçue et trésorerie

Mme Edith ainsi que Mme Clémence mentionnent les différents usages pour lesquels le CÉ reçoit un budget de fonctionnement. L'école maintient son désir de redonner aux élèves le plus possible. Le CÉ de l'an dernier avait une volonté de faire connaître le conseil d'établissement, par ces soutiens tout au long de l'année. Cette manière d'utiliser le budget du CÉ n'est cependant plus acceptée. Mme Édith précise que le conseil est souverain donc l'unanimité sera toujours demandée.

5.4 Rapport de la direction

Mme Édith fait son suivi concernant la rentrée prudente qui fut un succès. Nous accueillons cette année près de 400 élèves, de la maternelle 4 ans à la 6^e année, dont presque 100 élèves du préscolaire.

Le thème de cette année scolaire est « Sur les traces de nos ancêtres ». Notre école devient de plus en plus riche d'élèves aux origines diverses et les activités liées au thème seront de belles occasions de faire connaître un plus large éventail d'ancêtres. Nous invitons même les grands-parents à venir nous parler de « leur rentrée dans l'temps ».

Tous sont invités à nous parler de leurs rentrées scolaires respectives.

Nous continuons notre fierté d'être une école BEC, et la bienveillance est toujours mise à l'avant. Le programme Hors-Piste, sur la gestion du stress, anxiété, est mise en place. Marlène Guerard, Martine Crête ainsi que le comité Bienveillance seront les personnes ressources. Des capsules pourront aussi être visionnées par les parents afin qu'ils soient des partenaires avec les enseignants pour ce programme.



6. Décisions

6.1 Sorties éducatives

Selon les normes gouvernementales en vigueur à ce moment-ci, les activités éducatives peuvent avoir lieu en tenant compte certaines règles sanitaires. Un montant maximal de 60\$/élève est demandé aux parents pour la

réalisation des sorties, de ce montant, l'école paiera 28\$/élève. Les listes des activités choisies par les enseignants sont remises aux membres du conseil d'établissement pour approbation. À la suite de l'approbation des activités éducatives par le conseil d'établissement les parents autoriser la participation des élèves à un seuil de 85% ou plus pour que ces activités puissent avoir lieu.

C.E. 2021/21-09-29-08	Il est proposé par Mme Clémence Morin et appuyé par Mme Catherine Gagnon, d'adopter les activités complémentaires. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	--

6.2 Journée d'activité

Le jeudi 7 octobre prochain se tiendra une activité rassembleuse pour l'ensemble de l'école à la Base Plein Air Sainte-Foy. Randonnée pédestre, Disc Golf, soccer, land art ainsi qu'un pique-nique sont au programme. En cas de pluie, cette sortie sera annulée.

C.E. 2021/21-09-29-09	Il est proposé par Mme Agnieszka Matyjasiak et appuyé par M. Henrik Janssen, d'adopter l'activité à la Base Plein Air Sainte-Foy. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---

6.3 Activités parascolaires

Cette année, le retour de l'activité du basketball était très attendu par nos élèves. 6 équipes ont été formées par des élèves de la 3^e année à la 6^e année. Nous avons reçu plusieurs manifestations d'intérêts par les parents des élèves du 1^{er} cycle afin qu'eux aussi puissent participer. Après quelques discussions avec les entraîneurs et avec la collaboration de parent-bénévoles, des séances d'initiation au basketball sont offertes aux élèves de 1^{re} et 2^e année d'ici quelques semaines.

Les programmations du SdG seront affichées sur le site internet de l'école. Par le biais de l'Info-Parents, les parents seront invités à visualiser les différentes activités offertes par les éducatrices dans les prochaines semaines.

Pour la session d'automne, aucune autre activité sportives du regroupement RSEQ ne pourra se tenir à notre école en raison d'un manque de locaux disponibles. (Ville de Québec utilise déjà le gymnase tous les soirs de 19h30 jusqu'à 22h). Une décision pour la session d'hiver ou de printemps sera prise dans les prochaines séances. Cependant, les activités « Prêt à rester seul! » et « Gardiens avertis » sont suggérées par les membres du conseil d'établissement. Ces 2 activités pourraient se tenir à l'hiver. À l'unanimité, les membres du conseil décident d'accepter la tenue de ces activités en janvier ou février 2022, selon les disponibilités.

C.E. 2021/21-09-29-10	Il est proposé par Mme Clémence Morin et appuyé par M. Henrik Janssen, d'adopter les activités parascolaires tel que présenté. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	--

6.4 Projet musique – Groupe vocal Punch

C.E. 2021/21-09-29-11	Il est proposé par Agnieszka Matyjasiak et appuyé par Christine Pagé St-Cyr, d'adopter la tenue des activités du Groupe vocal Punch. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	--

7. Autres sujets

Pas d'autre sujet.



8. Fermeture

8.1 Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre est le mercredi 27 octobre 2021.

8.2 Levée de la réunion

La réunion est levée à 20 h 37.

C.E. 2021/21-09-29-12

Il est proposé par Mme Clémence Morin et appuyé par M. Steve Hamel, de lever la séance.

Adopté à l'unanimité.

Clémence Morin

Présidente, Conseil d'établissement

Édith Arsenault

Directrice

